

Étaient présents :

Proviseur, Proviseur adjoint, M. Guyard, Mme Bouscaud, Mme Lanaud, M. Bailly, M. Brissiaud, M. Lebeuf, M. Decamp, Mme Subiger, M. Gendre

Excusé : M. Arnaud

11 présents, quorum à 7, le quorum étant atteint, la commission peut siéger.

Ordre du jour

- ⇒ Point sur les registres (SST, Sécurité incendie) ; présentation d'un nouveau registre ;
- ⇒ Point sur les accidents et présentation des statistiques de passage à l'infirmerie ;
- ⇒ Retour sur les travaux des groupes de travail :

L'ordre du jour proposé et soumis au vote.

Vote : Pour : Contre : 0 Abstention : 0

➔ Adoption à l'unanimité

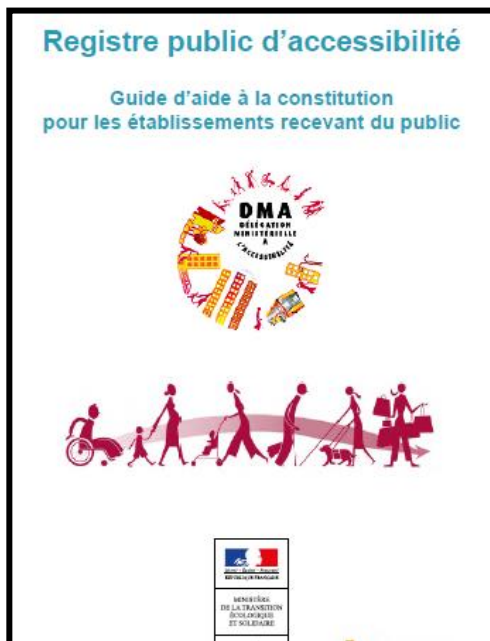
Registres

Un point est fait sur les registres obligatoires dans l'établissement :

Registre « Sécurité incendie » : pas de modification depuis la CHS du 15/01, aucun nouvel exercice incendie n'a été conduit sur cette période.

Registre « Santé et Sécurité au Travail (SST) » : pas d'observations ni de suggestions des personnels et des usagers relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail n'ont été renseignées sur cette période.

Un nouveau registre, appelé « **registre public d'accessibilité** » doit être mis à disposition des usagers de l'établissement recevant du public (ERP), afin de communiquer sur le niveau d'accessibilité des prestations proposées. *Moyen de communication entre l'ERP et ses usagers, de promouvoir la qualité d'accueil et de l'attention portée à chacun. Composé de 2 parties : une fiche informative rédigée en FALC (facile à lire et à comprendre)*



Accessibilité de l'établissement

Bienvenue

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui non

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui non

Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

- Le personnel est sensibilisé. C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.
- Le personnel est formé. C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.
- Le personnel sera formé.

Matériel adapté

- Le matériel est entretenu et réparé oui non
- Le personnel connaît le matériel oui non

Contact : _____

Consultation du registre public d'accessibilité :

- à l'accueil
- sur le site internet

N° SIRET : _____
 Adresse : _____

Les informations sont centrées sur le service rendu et non sur le strict respect des prescriptions réglementaires.
 Personnel d'accueil à former pour accompagner les usagers lors de la consultation de ce registre et personnels à sensibiliser à l'accueil des personnes handicapées et équipements d'accessibilité
La fiche informative : un modèle est proposé par la délégation ministérielle à l'accessibilité



**Certaines prestations
ne sont pas
accessibles**



Si l'ERP n'était pas accessible au 31 décembre 2014, obligation de déposer un [Agenda d'accessibilité programmée \(Ad'AP\)](#) : point I de l'[article L111-7-5](#) du code de la construction et de l'habitation.

L'établissement est un ERP de 3^{ème} catégorie

Pièces à joindre :

Le calendrier « ADAP »

Attestation décrivant les actions de formation des personnels chargés de l'accueil des personnes handicapées

1.

Ce service sera accessible le :

Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)

Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation : oui non

2.

Ce service sera accessible le :

Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation)

Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation : oui non

Avis de la commission :

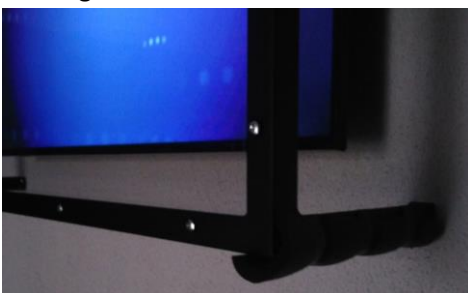
- Favorable à la rédaction d'une charte santé/sécurité pour les usagers.

Point sur les accidents

M. Gendre, l'infirmier du lycée, présente un bilan étape de fonctionnement de l'infirmerie. Depuis le début d'année, il a réalisé 1959 actes soit 924 actes depuis la dernière CHS. Pour 13 élèves, un retour à la maison a été nécessaire. Pour les élèves scolarisés en lycée professionnels, tout accident survenu dans le cadre des enseignements dispensés, des stages en entreprise (trajet compris lycée-entreprise) et qui nécessitent une consultation médicale ou hospitalière, sont à déclarer selon la procédure de déclaration d'accident du travail, sur cette période on compte 12 accidents, 4 d'entre eux ont nécessité une consultation médicale. Ce sont donc 16 déclarations à la CPAM qui ont été effectuées depuis le début de cette année.

Suivi du D.U.E.R. « Document Unique d'Evaluation des Risques »

Une fiche transmise le 6/02/2018 concerne un risque engendré par l'installation des écrans dynamiques et surtout à leur protection. Le risque est identifié au bâtiment E avec un angle très saillant qui présente un réel risque de blessure d'un usager.



Une protection en mousse a été installée pour réduire ce risque.

Avis de la commission :

- Reprendre la structure de protection pour réduire au mieux le risque.

Suivi du P.P.M.S. « Plan Particulier de Mise en Sureté »

Les travaux relatifs à l'installation d'une sonnerie dans tous les bâtiments et d'alarmes spécifiques sont conduits depuis le 12 février 2018, les décisions suivantes ont été prises pour positionner les boîtiers « déclencheurs » :

Bâtiment A : loge
 Bâtiment B : Bureau vie scolaire et salle des professeurs
 Bâtiment C : salle des professeurs
 Bâtiment D : salle de restauration
 Bâtiment E : salle des professeurs
 Bâtiment F : bureau Greta21 et salle CA

Déclencheur alarme incendie



Déclencheur alerte évacuation



Déclencheur alerte confinement



Les corrections nécessaires seront apportées au PPMS « attentat-intrusion » avant sa diffusion et la réalisation d'un nouvel exercice.

Avis de la commission :

- Renforcer le contrôle des véhicules extérieurs pour accéder à l'établissement.

« Projet Educatif Sanitaires »

Les travaux :

Changement de l'ensemble des faïences

Installation d'un Plan de travail en résine avec 3 vasques, 3 Robinets + Miroir

4 urinoirs avec séparation (1,5 m)

Sèches main électrique

Portes stratifiées (couleur à définir)

Cloisons en fibre (tout hauteur)

Dalles de plafond et dalles à led

Diffuseur de senteur

Dans chaque toilette

- papier « feuille à feuille » à rouleau
- Brosse avec support mural
- Poubelle
- éclairage

Le sol ne sera pas changé.

Prochaine CHS le mardi 15 mai à 17h30

Le Proviseur